

Chère Madame, Cher Monsieur,

La création d'un secteur unique de recrutement pour les collèges Berlioz et Coysevox a été votée par le Conseil de Paris lors de sa séance du 30 janvier 2017 et entrera en vigueur lors de la prochaine rentrée scolaire.

Cette décision fait suite à la démarche initiée par le ministère de l'Éducation nationale, dans laquelle la Ville de Paris a souhaité s'inscrire, visant à améliorer les conditions de réussite et la mixité sociale dans les collèges parisiens.

Elle implique de nouvelles modalités d'affectations pour les élèves de CM2 qui feront leur entrée en classe de 6<sup>ème</sup> en septembre prochain et qui sont actuellement domiciliés dans ce nouveau périmètre.

La concertation menée avec les communautés éducatives, en lien avec la mairie de votre arrondissement, a permis de définir les conditions de réussite d'un tel projet : des moyens conséquents seront mis en œuvre par l'Académie de Paris et la Ville de Paris afin de renforcer l'offre pédagogique et les dispositifs éducatifs des deux établissements, et ainsi donner les meilleurs chances de réussite à tous les élèves scolarisés dans votre quartier.

Pour votre parfaite information, vous trouverez joint à ce courrier, une présentation synthétique du nouveau secteur, de la démarche et des engagements communs de la Ville de Paris et du Rectorat de Paris.

Il nous importe maintenant de poursuivre le travail de concertation engagé pour faire vivre cette opportunité d'amélioration réelle des conditions de réussite de vos enfants.

Le comité de suivi sera de nouveau réuni au retour des vacances de février afin de préciser les modalités d'affectation des élèves. Ces modalités feront également l'objet d'une large information auprès des familles concernées.

Le dialogue se poursuivra, au sein de ce comité de suivi et avec l'engagement des équipes éducatives, jusqu'à et après la rentrée de septembre 2017.

Soyez assurés, Chère Madame, Cher Monsieur, de notre mobilisation pour faire des collèges publics le lieu de rencontre de tous les jeunes parisiens, pour qu'ils y trouvent des conditions propices à leur réussite scolaire.

**Signé**

**Jean-Michel COIGNARD**  
Directeur de l'Académie de Paris

**Signé**

**Alexandra CORDEBARD**  
Adjointe à la Maire de Paris,  
Chargée des affaires scolaires de la réussite  
éducative et des rythmes éducatifs